

ufuta

union française des universités tous ages

LITTERATURE

LANGUES

SCIENCES

ECONOMIE

Soif de connaissances!

ARTS

n° 8 - 2011

SOMMAIRE

- 1 - Lettre introductive,
par la Présidente Françoise DAVID-SCIARA p. 3
- 2 - Procès-verbal Assemblée générale, Amiens 2011
par la Présidente Françoise DAVID-SCIARA p. 5
- 3 - Rapport **LES CAHIERS DE L'UFUTA.**
par la Présidente Françoise DAVID-SCIARA p. 6
- 4 - Rencontre Chardons d'or et d'argent
Amiens 2011, **2011**
- 5 - Vidéo, Palmarès 2011, p. 13
- 6 - Photographies, Palmarès 2011, p. 14
- 7 - Palmarès "Plumes d'or et d'argent", p. 15
- 8 - Conseil d'Administration UFUTA, 2011-2012, p. 17
- 9 - Assises nationales 2012, Royen, présentation, p. 19
- Quelques rappels :
- dates à retenir en 2012 p. 21
- copies des courriers de la Présidente.

CAHIER N° 8

SOMMAIRE

- 1 - Lettre introductive,
par la Présidente Françoise DAVID-SCIARA. p. 3
- 2 - Procès-verbal Assemblée générale, Amiens 2011.
par la Présidente Françoise DAVID-SCIARA. p. 5
- 3 - Rapport Moral,
par la Présidente Françoise DAVID-SCIARA. p. 6
- 4 - Rencontre Chardons d'or et d'argent
Amiens 2011,
- 5 - Video, Palmarès 2011, p. 13
- 6 - Photographies, Palmarès 2011, p. 14
- 7- Palmarès "Plumes d'or et d'argent", p. 15
- 8 - Conseil d'Administration UFUTA, 2011-2012, p. 17
- 9 - Assises nationales 2012, Royan, présentation, p. 19
- Quelques rappels :
 - ° dates à retenir en 2012 p. 21
 - ° copies des courriers de la Présidente, p. 23



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

Poitiers, le 3 juin 2011

Site : <http://www.ufuta.fr>;

Mail : ufuta@ufuta.fr

Mesdames et Messieurs les Présidents,

Nos journées audio-visuelles se sont déroulées les 11 et 12 mai 2011 à Amiens dans une ambiance à la fois studieuse, amicale et festive. Les « **Chardons d'or et d'argent** » ont récompensés les nombreux participants. L'Assemblée Générale statutaire a suivi ces rencontres.

Au nom du Conseil d'Administration et en votre nom à toutes et à tous, je tiens à remercier **Madame Marie-Denise Riss-Coly**, directrice de l'UITA d'Amiens et toute son équipe pour la chaleur et la qualité de leur accueil. Merci en particulier à **Monique Borck**, présidente de l'association d'Amiens et à **Philippe Girard** qui en ont assuré la logistique.

L'année prochaine, nous nous retrouverons à nouveau pour nos XVIème Assises Nationales à **Royan les 22, 23 et 24 mai 2012**. Je souhaite que vous veniez nombreux dans cette si agréable cité. Je vous en rappelle le thème:

« **Sénior et cité** »

La **journée des présidents** programmée chaque année aura lieu en début de l'année prochaine. La date vous en sera donnée ultérieurement.

Vous trouverez ci-joints:

- Le compte rendu de l'Assemblée Générale 2011
- Le rapport moral de la présidente
- La composition du Conseil d'Administration 2011-2012
- Le palmarès des "chardons d'or et d'argent"
- La liste des universités présentes à l'Assemblée Générale
- Le rapport financier de l'année 2010

Dans l'attente de vous retrouver nombreux l'année prochaine, très cordialement à toutes et à tous.

Françoise David-Sciara
Présidente de l'UFUTA



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS AGES

Site : <http://www.ufuta.fr>;

Mail : ufuta@ufuta.fr

Poitiers le 15 mai 2012

ASSEMBLEE GENERALE de l'UFUTA Amiens, jeudi 12 Mai 2011 Procès verbal

En préalable

25 universités sur 43 UTA adhérentes sont inscrites.

Le quorum de 23 nécessaire pour la tenue de l'AG est donc atteint.

Nombre de présents : 55

Nombre de pouvoirs : 69

Total : 124

La Présidente de l'UFUTA accueille les participants et déclare l'Assemblée Générale ouverte.

Elle rend hommage à Mlle Monique Astié qui a été promue au grade de commandeur dans l'ordre national de la Légion d'Honneur.

1. Approbation du procès verbal de l'assemblée du 3 juin 2010

M. Ravaille, président de l'UTA du Bas-Languedoc, demande la parole : Il est venu spécialement à Amiens pour signaler des dysfonctionnements qui existeraient au sein de l'association. L'UFUTA doit aller de l'avant : il faut donner un élan constructif à l'Union. Il appelle à un " mouvement

constructif pour que, tous ensemble, nous soyons gagnants ". Il apporte sa confiance à Mme Urvoy pour améliorer l'organisation et le fonctionnement de l'union au cours de l'année à venir.

M. François Ambolet, délégué de l'université de l'Essonne, déclare : " *Si les propos que j'ai tenus ont pu choquer ou être blessants pour certaines personnes, je leur présente mes excuses.* " Il indique que l'UTL Essonne apporte sa confiance à Mme Urvoy.

M. Ravaille déclare " il s'agit là d'un message fort " destiné à ceux qui ne sont pas présents. Il souhaite que les votes soient le reflet de ces interventions. Il demande que l'élection des candidats au Conseil d'Administration soient renouveler à l'unanimité.

Mme Urvoy, citée deux fois, tient à répondre : elle souligne les efforts actuellement effectués au sein du CA. Une réflexion en cours doit amener à un autre type d'essor vers des horizons souhaités par tous.

Le déroulement de l'assemblée générale peut reprendre :

Le procès verbal de l'AG du 3 juin 2010 est soumis au vote :

Contre : 0

Abstentions : 3

Le procès verbal 2010 est approuvé.

2. Rapport moral.

La présidente adresse ses remerciements à l'UTA d'Amiens et à l'ensemble de ses membres pour l'organisation des Journées audiovisuelles

Le rapport moral de la présidente figure en annexe

- Mise à jour de l'annuaire, édition 2011.

Jacques Rivens, secrétaire général, précise que malgré 4 rappels par courrier, courriel et téléphone, 9 universités n'ont pas renvoyé le formulaire ; leur fiche n'est donc pas mise à jour

- L'admission du Collège du Temps Retrouvé, UIA d'Eaubonne rattachée à l'Université de Paris XIII-Villetanneuse, est soumise au vote de l'assemblée.

(Contre : 0 Abstention : 0) son entrée au sein de l'UFUTA est ratifiée à l'unanimité

- L'UTL de Montargis quitte L'UFUTA

-Mme Métaie, présidente de l'UTL de Blois, souhaite donner lecture d'un

message de M. Pierre Blais, président de l'UCTL de Chartres :

" Madame la Présidente et Chère amie :

Je ne puis me rendre à Amiens à la réunion de l'UFUTA. Je tiens à dire que la situation figée au niveau national, les querelles de personnes, font que l'UTL de Chartres se pose une question : faut-il continuer à adhérer à l'UFUTA ?

Je t'autorise à citer mon propos en indiquant mon nom "

- La représentante de Toulouse intervient au sujet des thèmes nationaux de recherche :

L'université souhaiterait œuvrer sur le thème de l'eau et connaître dans quelle direction elle peut agir.

Réponse : prendre contact avec le Comité Scientifique qui lui communiquera la marche à suivre.

- Depuis les dernières Assises Nationales, le site web de l'Union a connu des modifications. Ces améliorations sont à poursuivre.

- M. Ravaille souhaite que les projets aboutissent et aillent à leur terme.

Il est procédé au vote du rapport moral

Contre : 0

Abstentions : 2

Le rapport moral est approuvé

3. Finances

Compte d'exploitation et bilan

Mlle Monique Astié fait un historique de la situation et du travail effectué depuis la dernière assemblée générale.

Le comptable de Poitiers Bernard Wallet, Gaétane Chauvet (trésorière adjointe) et Monique Astié (trésorière) ont repris les éléments financiers pour les rendre plus lisibles. Ce travail a permis une remise en ordre.

Mlle Monique Astié a sollicité un expert comptable pour examiner l'ensemble des comptes et le bilan : l'enregistrement de la comptabilité est tout à fait cohérent

- Examen des comptes d'exploitation :

Dans les charges, 2 éléments importants expliquent le déficit qui apparaît encore cette année :

. 4 000 _ des Assises de Poitiers de 2010 qui n'avaient pas été provisionnés en 2009

. Une hausse conséquente (2 500 _) du Prix de la Recherche, sans oublier les charges de fonctionnement (Transports et

déplacements), qui ont fortement augmenté.

- Examen du Bilan 2010 : l'actif a diminué en raison du déficit.

M. Ravaille indique qu'il est agrégé de comptabilité : il ne peut laisser dire que tout va bien mais se place dans la perspective de l'amélioration promise et rappelle que les réserves diminuent et ne sont pas inépuisables

- En réponse à Boulogne, il est précisé que les valeurs mobilières de placement sont des SICAV.

Ces précisions étant données il est procédé au vote,

Vote : contre 0

Abstentions : 3.

Le compte d'exploitation et le bilan sont adoptés.

- Budget prévisionnel 2011

En 2011 l'UFUTA compte 74 235 adhérents.

Mme la présidente fait remarquer que les prix augmentent et qu'il n'y a pas eu d'augmentation des cotisations depuis 10 ans (0,23_ par adhérent). Peut-être faudra-t-il l'envisager dans les années à venir ? L'objectif est, bien sûr, de tenir ces prévisions mais l'incertitude est liée aux recettes (certaines UTLs ne règlent pas leurs cotisation ou avec beaucoup de retard). Dans un budget, ce sont les dépenses que l'on peut maîtriser rappelle M. Ravaille qui recommande la prudence.

La présidente fait remarquer que, depuis quelques années, le bureau l'UFUTA a été généreux dans l'attribution des prix et récompenses.

- Au sujet du budget prévisionnel :

Lorsque celui-ci est présenté à l'assemblée générale l'exercice comptable est pratiquement terminé. Il serait opportun d'étudier la possibilité de présenter également un avant-projet pour l'année (n+2).

Le budget prévisionnel 2011 est accepté (contre : 0 ; abstentions : 4)

4. Election au Conseil d'administration

5 postes sont à pourvoir ; 4 sont renouvelables

Sont candidats :

François Ambolet,

renouvelable, se représente

Jacques Arnould,

renouvelable, se représente

Françoise David-Sciara,

renouvelable, se représente

Gaétane Chauvet

démissionne et cède sa place à

André Le Pottier (Créteil)

Ce changement doit être confirmé par le

suffrage

Jeanne Urvoy,

renouvelable, se représente

5. Travail du Comité Scientifique

La présentation des travaux est assurée par Yvon Le Gall, président du Conseil Scientifique

- Plumes d'or et d'argent : " autour de l'écriture "

3 catégories ont été définies : nouvelles, poésie et étude thématique.

Ce concours est organisé pour la première fois avec quelque contretemps de mise en place : la date d'envoi des œuvres était fixée au 15 avril 2011. La répartition des participations entre les 3 catégories est très inégale (50 nouvelles, 8 cahiers de poésie, 4 documents sur l'étude thématique ont été reçus dont un particulièrement désagréable).

Certains envois ont été tardifs, après la date limite et pendant la période des congés scolaires.

Le faible délai dont disposait le jury n'a pas permis à ses membres de lire correctement l'ensemble des œuvres. Il avait été prévu de donner les résultats à l'issue de ces journées audio-visuelles. Ce ne sera pas possible. Les résultats seront donnés lors de la réunion des Présidents, les lauréats prévenus par courrier et la remise solennelle des prix aura lieu à Royan lors des Assises de 2012

- Alternance Prix de la Recherche / Plumes

Le prix de la recherche (2012) est totalement ouvert. Les universités peuvent travailler sur le thème de leur choix mais il est recommandé de travailler dans un esprit proche du travail de recherche universitaire.

Rappel : les dossiers de candidature seront à envoyer en février 2012.

Thème des Assises de Royan : " Seniors et Cité "

C'est un sujet d'une très grande importance. Un courrier en date du 12 avril 2011 présentant la problématique a été envoyé dans toutes les universités afin qu'elles réfléchissent sur ce thème et sur les possibilités d'ateliers.

" Etre senior ce n'est pas être vieux "

Il s'agit de la place des seniors dans la cité. Les seniors ont le droit d'avoir des idées, de mener une réflexion sur ce sujet. La proportion de seniors sera de plus en plus grande, les seniors doivent tenir leur rôle.

" Pour fonder l'harmonie, l'homme politique doit créer " disaient les Anciens. Nous espérons que la pertinence du sujet incitera bon nombre d'adhérents à proposer des pistes de réflexion

M. Potennec (UIA Royan) présente sa ville dans le cadre du thème. Royan

est une station balnéaire où les seniors sont 5 fois plus nombreux que la moyenne nationale : le rôle des seniors y est particulièrement important. Ils sont mieux pris en considération, ils ont apporté beaucoup à la cité, par exemple dans le cadre de l'apprentissage.

6. Résultats des votes au Conseil d'administration

124 inscrits

121 votants, 0 bulletins nuls, 121 votes exprimés. La majorité est de 61 voix.

Les résultats sont dans l'ordre du nombre de suffrages :

André Le Pottier	121 voix	ELU
Jacques Arnould	114 voix	ELU
Françoise David-Sciara	112 voix	ELUE
Jeanne Urvoy	103 voix	ELUE
François Ambolet	53 voix	NON ELU

M. Ravaille, surpris face à ces résultats, réproouve le choix de l'assemblée et estime que certaines personnes ont pris une grande responsabilité et qu'il ne peut plus se taire. Si nécessaire, il est prêt à aller jusqu'au bout mais ne précise pas davantage sa pensée. Il est parti sur une idée de construction qui a besoin de tout le monde, sur la volonté de partage, de mettre en place des actions qui unissent.

Mme Urvoy intervient en précisant que des problèmes se sont posés au CA. Légalement F. Ambolet n'a pas le nombre de voix requis pour faire partie du CA. Dans le contexte actuel, elle propose une mise à l'essai, qui permettra d'accepter la présence de F. Ambolet pour un an au sein du CA. Elle souligne que cela crée un climat difficile pour la présidente. F. Ambolet sera un invité permanent; il devra faire ses preuves mais n'aura pas droit de vote. Le CA a besoin de cohésion pour travailler et il doit faire face à de systématiques oppositions qui entravent l'essor souhaité. M Ravaille rétorque que les mandats peuvent être défaits à tout moment. Le président de Créteil donne son accord à Mme Urvoy pour cette proposition.

Cette décision décrispe la situation et ne déjuge pas le vote.

F Ambolet intervient pour " rétablir les faits ". Après avoir rappelé les travaux auxquels il a participé, il signale qu'il y a eu des problèmes de choix d'orientation qui ont amené des difficultés relationnelles. Il pose ensuite la question des contacts avec les ministères et rappelle que

l'UFUTA a un rôle social.

Il s'était démis de tous ses mandats pour permettre à la Présidente de travailler.

M Ravaille précise que F. Ambolet a toute sa confiance. L'UTL d'Essonne pourra soumettre sa candidature l'an prochain. Il espère que nous serons tous ensemble contents des avancées. Il ne faut laisser personne sur le côté du chemin.

La présidente confirme qu'il y a 4 élus au CA. Elle accepte que M. F. Ambolet soit " invité " pendant un an. Elle sera intransigeante sur l'attitude adoptée et le travail effectué. En conclusion, elle émet le souhait que tout ce qui est accompli ne soit pas en permanence critiqué.

Suite à une demande de précision sur la répartition des pouvoirs non nominatifs, il est indiqué qu'une université non représentée ne peut donner qu'un seul mandat et qu'il est attribué conformément aux vœux émis par le titulaire.

- La présidente annonce le calendrier des prochaines rencontres de l'UFUTA :

2012 : Assises à Royan

2013 : Assemblée générale ordinaire Paris

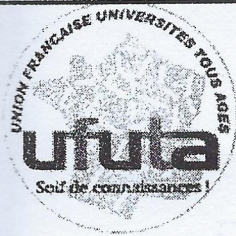
2014 : Assises à Toulouse

2015 : Journées audio-visuelles à Grenoble

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

	UTLS	Presentes signature	pouvoirs	Total des voix
AGDE		4	6	10
AMIENS		8	0	8
ANGERS		1	2	3
AURILLAC		0	1	1
AUXERRE		0	1	1
BEAUSOLEIL		0	1	1
BLOIS		2	0	2
BOULOGNE/MER		1	0	1
BRETAGNE		12	24	36
CHAMBERY		0	0	0
CHARTRES		0	1	1
CHATEAUDUN		0	0	0
CRETEIL-V dMARNE		3	3	6
DREUX		0	1	1
ESSONNE		1	2	3
FREJUS		0	0	0
GAP		0	0	0
GRENOBLE		4	8	12
LE MANS		1	2	3
LIMOGES		0	0	0
MARTINIQUE		0	0	0
MAYENNE		3	1	4
MEAUX		0	0	0
MELUN		3	0	3
METZ		0	0	0
MONTPELIER		0	0	0
NANCY		0	0	0
NANTERRE-PARIS OUEST		0	0	0
NANTES		3	6	9
NICE		0	0	0
ORLEANS		1	0	1
PARIS Inst Cath		0	1	1
PARIS Diderot		0	0	0
POINTE A PITRE		0	0	0
POITIERS		2	2	4
ROYAN		1	1	2
ROUERGUE		0	0	0
SAUMUR		1	1	2
ST-GERMAIN EN LAYE		0	0	0
ST-LAURENT du VAR		0	0	0
ST-NAZAIRE		3	3	6
TOULOUSE		1	1	2
VERSAILLES		0	1	1
TOTAL		55	69	124

inscrits (signature) 124
votants 121



Site : <http://www.ufuta.fr>;

Mail : ufuta@ufuta.fr

PALMARES

CHARDONS D'OR ET D'ARGENT.

Poitiers le 15 mai 2011.

L'attribution des Chardons

En clôture de l'Assemblée générale sont proclamés les lauréats des différents prix.

Le thème retenu était : « L'eau dans tous ses états »

Catégorie Films Vidéos :

Prix	Jury UFUTA	Prix du Public
Chardon d'or	<i>Le Voyage de Kalinda</i> UTA Angers	<i>Histoire d'eau</i> UIAD Dauphiné ex aequo <i>ABCD ...MN...eau</i> UIA Saint-Nazaire
Chardon d'argent	<i>Bernard Gitton – créateur de rythmes d'eau</i> UATL Angers	
Chardon de bronze	<i>Tri- eau gagnant</i> UIA Saint-Nazaire	

Catégorie Photographies :

Prix	Jury UFUTA	Prix du Public
Chardon d'or	<i>Jardin suspendu n° 168</i> UIA Saint Nazaire	<i>Perles de pissenlit</i> UIA Saint-Nazaire
Chardon d'argent	<i>Rebond musical n° 198</i> UIA Saint Nazaire	
Chardon de bronze	<i>L'Anvers d'Honfleur n° 128</i> UP Nantes	

Quelques suggestions et remarques sont émises pour les prochains chardons : revoir le règlement concernant les dimensions des photos, l'encadrement, faire la distinction entre vidéos et diaporamas...

L'UIAD de Grenoble, qui organisera en 2015 les prochaines Journées audio visuelles, présente une vidéo autour du thème retenu : « L'art sous toutes ses formes » qui peut servir de canevas à toute réflexion sur ce vaste sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

**Palmarès
Plumes d'or et d'argent, 2011.**

*

Le jury du comité scientifique de l'UFUTA
s'est réuni le 20 octobre 2011, après en avoir délibéré,
a décerné les plumes pour l'année 2011 :

catégorie nouvelle:

plume d'or à Grenoble pour "ô saisons"
plume d'argent à Angers pour "quatre chemins".

catégorie étude thématique:

plume d'or à Orléans pour "les rues d'Orléans"
pas de plume d'argent.

catégorie poésie:

plume d'or à Orléans pour "la pluie la pierre"
plume d'argent à Nancy pour "fascinants paysages".

U F U T A

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2011-2012

M. ARNOULD Jacques	UTL ORLEANS
Melle ASTIE Monique	UATL ANGERS
Mme BERTIN Josiane	UTL 34 AGDE
M. LE POTTIER André	UIA CRETEIL
M. CHEMIN Jean-Louis	UTLHM Hte MAYENNE
Mme DAVID-SCIARA Françoise	UIA POITIERS
M. LE GALL Yvon	UPN NANTES
Mme MENIL Céline	UTL LE MANS
Mme RISS-COLY Marie Denise	IUTA AMIENS
M. RIVENS Jacques	UIAD GRENOBLE
Mme URVOY Jeanne	UTL BRETAGNE
M. VELLAS François	U3A TOULOUSE



Assises Nationales de L'UFUTA,
ROYAN, 2012.

Seniors et Cité

Je crois que l'on peut organiser le propos autour de quelques thèmes qui pourraient être filés sur le temps long. Il me semble souhaitable de lier divers moments pour une meilleure appréhension des choses.

1- Les seniors, un monde diversifié

Le mot senior couvre en effet une population pour le moins bigarrée. Si l'on considère que la seniorité (?) commence aujourd'hui à 50 ans, que l'espérance de vie – variable selon les lieux – peut aller autour de 80 ans, et que l'on va évidemment bien au-delà, que signifie le mot envisagé dans sa globalité (je veux dire toute la population au-delà de 50 ans)? Quel impact peut-il avoir sur l'inscription dans la cité? Y a-t-il des traits communs avec des conséquences statutaires?

Le mot « senior » ne peut être synonyme de vieux ou de vieille. Dans le passé, on s'est passionné pour le thème des âges de la vie. On a créé des catégories sur des bases variées, et souvent abstraites. Les 3^e et 4^e âges que nous connaissons aujourd'hui en sont des héritiers. Appartenir à l'une ou à l'autre a des incidences. Le mot de senior que nous appliquons aux quinquagénaires a un côté régressif. L'un des paradoxes de notre société est de les faire basculer d'un côté qui est peu valorisé, alors même que l'on répète que la vieillesse arrive plus tard, et qu'il convient de travailler plus tard.

Le regard qu'une société porte sur l'âge est évidemment essentiel. Qu'y a-t-il derrière l'étiquette de senior? Le discours traditionnel sur la vieillesse a toujours été partagé entre deux appréciations opposées : moment de la sagesse et moment de la décrépitude. On n'en tire évidemment pas les mêmes conséquences pour le rôle des seniors dans la société. Les seniors sont-ils une charge ou un bienfait pour la Cité?

2 – Seniors, droits et devoirs

Quelle place pour les seniors dans la direction de la cité?

Sur le plan politique, la réponse a beaucoup varié à travers les âges. La solution monarchique, qui a prévalu pendant des siècles, introduisait une variabilité accidentelle (quant à la tête), qui pouvait être corrigée par l'encadrement du souverain. Les régimes représentatifs, souvent institués à l'occasion de révolutions qui entraînaient naturellement un rajeunissement des classes politiques, ont évolué vers une ouverture des places aux plus jeunes (conditions juridiques), tout en conservant, dans les faits, le prédominance de ceux que nous appelons aujourd'hui les seniors. Les situations gérontocratiques – cultivées tout particulièrement par certains régimes – ont tendance à reculer, avec bien des nuances (mais à quel niveau commence la gérontocratie?). Malgré tout ne considère-t-on pas toujours que les seniors ont une qualité naturelle à exercer le pouvoir? Au sein des seniors, quel mode de répartition des responsabilités semble souhaitable?

Par ailleurs, dans un monde dont l'appréhension est en train de changer comme jamais dans l'histoire, comment articuler (toujours sur le plan politique) les rapports entre les générations? N'y a-t-il pas une évolution nécessaire?

Dans notre présent français, on ne s'intéresse plus guère à l'exercice du pouvoir dans les sociétés religieuses, en tout cas en terme d'âge.

3 – Seniors et solidarité

Comme dit plus haut, la place des seniors dans la société ne peut faire l'économie d'une appréciation des apports et des charges. Là encore, les choses ont beaucoup évolué au fil des siècles.

Du côté des apports (crédit), il y a tout d'abord la contribution à la transmission des acquis. Ceux-ci sont liés à l'expérience, dont il convient de faire partager les bénéfices aux catégories plus jeunes. Ce point a été important pendant très longtemps. La langue de bois y a recours encore volontiers aujourd'hui, alors même que les pratiques vont dans le sens inverse. C'est l'un des aspects les plus redoutables de ce que l'on pourrait qualifier d'obsolescence des hommes (mot que l'on n'utilise pas pour les hommes, mais ...), et qui fragilise les jeunes seniors. Seuls de rares secteurs y échappent. Il se trouve que la France est l'un des pays qui traite le plus mal ses jeunes seniors (problèmes de l'emploi très connu). D'où vient cette spécificité française ? Est-elle une fatalité ?

Toujours du côté des apports, il y a la solidarité intergénérationnelle dans les familles. Ce lien a toujours existé. Ses raisons d'être ont évolué. Dans les sociétés d'autrefois, la forte mortalité des femmes en couches amenait bien des grands-mères à s'occuper de leurs petits-enfants. Par ailleurs, toujours les grands-mères, invitées à méditer sur le grand passage, devaient veiller au bon comportement religieux de leurs descendants. Mais on sait aussi que le petit chaperon rouge ... Sur les deux points signalés, les choses ont bien changé. Depuis assez peu de temps, la solidarité a lieu de se manifester d'une autre façon : par le soutien financier. La société actuelle maltraite ses jeunes seniors, avon-nous dit. Elle maltraite aussi ses jeunes en fait d'emploi. Là encore, la France est loin de l'exemplarité. Mais l'enquête n'a pas à se limiter à elle. Serait-ce une seconde fatalité ? Cette forme de solidarité a un lien avec les charges.

Du côté des charges (passif), il y a eu pareillement une évolution de la situation, surtout depuis la fin du XIX^e s., et, plus encore, du milieu du XX, avec l'apparition de la protection sociale.

Pendant des siècles, c'est aux individus qu'est échue la mise en place de leur protection. Et il faut bien reconnaître que le plus souvent il n'était rien fait – sur le plan prévisionnel – par rapport aux vieux jours. Attention à ne pas fantasmer sur le soutien familial, qui, bien des fois, n'a été que maltraitance, plus ou moins déguisée. Les choses ont commencé à changer quand on a institué les premiers régimes de retraite. La plupart des bénéficiaires n'en jouissaient que peu de temps (eu égard à l'espérance de vie singulièrement moins longue qu'aujourd'hui). Tout a basculé dans la seconde moitié du XX^e s. Outre que cette protection était généralisée et plus généreuse sur le plan matériel, la charge qu'elle représentait pour les travailleurs en activité est allée en s'accroissant avec l'allongement de l'espérance de vie. Ainsi s'est-on trouvés avec des retraités plus jeunes à tous égards (notamment en France avec la retraite à 60 ans) et plus florissants.

Et c'est cela même qui a permis aux seniors de soutenir les plus jeunes en difficulté. Doit-on y voir une manière, non inscrite dans les textes, de redistribution des ressources ?

Cette dernière, qui rétablirait l'équilibre des plateaux de la balance, dépend bien entendu du bon vouloir des seniors. Peut-on considérer cette situation comme saine ?

Qu'il y ait retour d'une partie de la manne des retraites vers les plus jeunes est-il de nature à atténuer la perception de charge dans une société où les actifs s'interrogent de plus en plus sur ce que sera leur propre retraite ? Ne sommes-nous pas en présence d'un risque de tension intergénérationnelle ?

Il faut donc prévenir cette éventualité. Il faut faire ressortir les apports des seniors à la société. Qu'ils aient donné avant d'accéder à cette catégorie ne les dispense pas de donner encore, sous d'autres formes. Cela passe par un refus du désengagement. Ce refus est bénéfique pour tous. La solidarité intergénérationnelle – qui ne se limite pas à des aspects matériels et qui est aussi connivence – doit combiner rapprochement et différence. Rapprochement en ce sens que les seniors ne doivent surtout pas donner l'impression d'être emmurés dans un monde qui s'éloigne. Différence en ce que le désir d'être *in* ne doit pas empêcher de témoigner de ce qui était (sans sombrer dans la nostalgie). Il me vient à l'esprit (effet de circonstance) deux belles incarnations de ce que je viens de dire : la relation entre A. Chédid et son petit-fils, M, et la toute fraîche *Histoire d'une passion* de G. Halimi.

Evidemment, la solidarité ne se limite pas à un rapport vertical, à un lien intergénérationnel. Elle doit s'exercer de façon plus diffuse. Les seniors ont une capacité à participer à l'accueil dans la cité. Une pente, que l'on pourrait presque qualifier de naturelle, les porte à développer une meilleure connaissance du patrimoine. Interface avec les nouveaux arrivants, les seniors contribuent à une valorisation de leur Université.

L'engagement se heurterait-il à une tendance souvent dénoncée, le consumérisme ? On l'entend dire dans nos UTL..., face à la difficulté de trouver des bénévoles. Ce phénomène – regrettable – n'est pas réservé aux seniors. On le dit tout autant des étudiants en formation initiale. Observons que le fait de suivre en tant qu'étudiant les activités proposées par les UTL ... est déjà une forme de l'engagement sociétal, car il contribue à maintenir en bonne forme les seniors. Et il faut le faire fructifier. La fréquentation de nos UTL ... devrait permettre de mieux entendre et voir le monde. A chacun de s'y efforcer. Cela ne peut qu'avoir des retombées positives sur la vie sociétale, enrichie ainsi subrepticement. A chacun de trouver la voie qui lui permet de contribuer à la richesse collective, même de façon infinitésimale.



Madame Françoise David-Schane
Présidente de l'UFUTA

Monsieur Yvon Le Gall
Président du Comité scientifique

Site : <http://www.ufuta.fr>
Mail : ufuta@ufuta.fr

Les dates à retenir

A Madames et Messieurs les Présidents et Directeurs
Des UTA, URA et UTI, Membres de l'UFUTA

en 2012.

Paris, le 27 juin 2011

Objet : appel à communications pour les Assises nationales du 23-24 mai 2012 à Royan

- Bulletin de liaison (textes proposés), 15 janvier 2012
- Réunion des Présidents UTA-UTL
Cité des Sciences et Industrie, Paris 25 janvier 2012
- Titre et résumé de communication, 31 janvier 2012
- Candidature Prix de la Recherche, 3 mars 2012
- Texte de la communication, 8 avril 2012
- Candidature pour CA UFUTA, 4 mai 2012
- Assises Nationales UFUTA, ROYAN, 23-24 mai 2012
- Assemblée générale, 2012, Royan, 23 mai 2012

Nous demandons à ceux qui sont intéressés de nous faire parvenir

Le titre de leur communication

Le nom de/ des communicateur(s)

Le nom de leur Université

Un résumé de présentation

Avant le 31 janvier 2012



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

Madame Françoise David-Sciara
Présidente de l'UFUTA

Monsieur Yvon Le Gall
Président du Comité scientifique

Site : <http://www.ufuta.fr>;

Mail : ufuta@ufuta.fr

**A Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs
Des UTA, UIA et UTL, Membres de l'UFUTA**

Poitiers, le 23 juin 2011

Objet : appel à communications pour les Assises nationales du 22-24 mai 2012 à Royan

Mesdames, Messieurs les Présidents, chers Amis,

Comme vous le savez, nous tiendrons nos prochaines Assises nationales les 22, 23 et 24 mai 2012 à Royan. Les responsables de l'Université Inter-Âges de Royan se sont proposés pour nous accueillir. Nous leur en sommes très reconnaissants.

En accord avec l'Université d'accueil, le thème retenu pour ces assises est :

Seniors et société

Par courrier documenté en date du 12 avril 2011, nous vous en avons déjà avisés. Cette lettre, à laquelle nous renvoyons, vous indique les pistes de réflexion en rapport avec ce sujet, très vaste, qui retient l'attention présente d'une bonne partie du monde politique et de la société civile. Nous ne doutons pas que certains de vos membres communiquent lors de ces Assises le résultat de leurs propres analyses. Et nous espérons qu'elles soient nombreuses.

Nous demandons à ceux qui sont intéressés de nous faire parvenir

Le titre de leur communication

Le nom du/des communicant(s)

Le nom de leur Université

Un résumé de présentation

Avant le 31 janvier 2012

Monsieur Yves Le Gall
Président du Comité scientifique

Madame Françoise David-Sciara
Présidente de l'UFUTA



A l'adresse suivante :

Université permanente de Nantes
Comité scientifique de l'UFUTA
1 rue Bias, BP 60925
44009 NANTES Cédex 1

Il faudrait que le Comité scientifique et le Conseil d'administration de février 2012 puissent étudier les propositions.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à cette initiative, et nous vous prions d'accepter, Mesdames et Messieurs les Président(e)s l'expression de nos sentiments dévoués et cordiaux.

La Présidente de L'UFUTA

Le Président du Comité scientifique

F. DAVID-SCIARA

Y. LE GALL

Avant le 31 janvier 2012



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

Madame Françoise David-Sciara
Présidente de l'UFUTA

Monsieur Yvon Le Gall
Président du Comité scientifique de
L'UFUTA

Site : <http://www.ufuta.fr>;
Mail : ufuta@ufuta.fr

**Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs
Des UTA, UIA et UTL, Membres de l'UFUTA**

Poitiers, le 24 juin 2011

Objet : Prix de la recherche 2012

Mesdames, Messieurs,

Après les Plumes d'or et d'argent de cette année, le concours pour l'année 2012 sera celui de la recherche qui, par le passé, avait lieu tous les ans.

A cette occasion, nous avons le plaisir de faire un appel à candidature pour le prix de la Recherche de l'UFUTA, qui a pour vocation de récompenser un travail individuel ou collectif réalisé par une Université membre de notre Union. Nous vous rappelons qu'il y a, sur notre site, un document rappelant l'esprit dans lequel doivent être conçus les travaux appelés à concourir dans cette catégorie.

Toute candidature doit être accompagnée de 4 exemplaires du document, qu'il convient d'adresser

impérativement avant le 3 mars 2012

à l'adresse suivante :

Université permanente de Nantes
Comité scientifique de l'UFUTA
1 rue Bias BP 60925
44009 cedex 1

Nous vous prions d'accepter, Mesdames et Messieurs les Président(e)s, l'expression de nos sentiments dévoués et cordiaux.

La Présidente de l'UFUTA

Le Président du Comité scientifique

Françoise DAVID-SCIARA

Yvon LE GALL

UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

Poitiers, le 23 octobre 2011



<http://www.ufuta.fr>
mail : ufuta@ufuta.fr

Françoise DAVID-SCIARA
Présidente de l'UFUTA

Yvon LE GALL
Président du comité scientifique de l'UFUTA

A Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs
Des UTA, UIA et UTL, membres de l'UFUTA

Objet : Assises de 2012 à Royan

Mesdames, Messieurs,

Nous nous permettons de vous rappeler que nous avons fait appel à communication auprès de vous pour les Assises de 2012 à Royan sur le thème « Seniors et Cité ». Les actes de candidature doivent être adressés au plus tard le 31 janvier 2012 à l'adresse suivante :

Université permanente de Nantes,
Comité scientifique de l'UFUTA
1 rue Bias BP 60925
44009 NANTES Cedex 1

Les textes des communications devront être envoyés à la même adresse au plus tard le 8 avril 2012.

Soyez assuré(e)s, Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs, de nos sentiments les meilleurs.

Françoise DAVID-SCIARA

Yvon LE GALL



Poitiers, le 14 novembre 2011

Mesdames et Messieurs les Présidents des UTA-UTL-UIA-UP,

Une année s'est écoulée et le temps a passé très vite dans vos diverses Universités comme au sein de l'UFUTA. Chacune et chacun d'entre vous a eu à cœur de travailler afin que notre public soit satisfait et demande à participer à nos assemblées, groupe de travail, rencontres diverses. C'est une précieuse source d'intérêt qu'il nous faut partager.

Quel meilleur lien qu'un **bulletin de liaison où tout le monde peut s'exprimer**. Et c'est pourquoi je fais appel à la diversité de vos talents et à la richesse qu'elle nous apporte à tous. Ce journal peut et doit traduire l'évolution de nos Universités. Faites nous part de vos joies, de vos peines, des réussites de vos associations, des anniversaires, de vos projets.... Et nous pourrions ainsi les partager à travers ce lien amical qu'est notre journal.

Adressez-moi vos informations dans un article, même très court, par **courrier** ou par **courriel**; le plus tôt sera apprécié mais **au plus tard le 15 janvier 2012** pour une parution dès le premier trimestre de l'année. Sachez aussi que vous pouvez consulter le numéro de l'année 2011 directement sur notre site web.

Je sais pouvoir compter sur l'engagement associatif de chacune et chacun d'entre vous.

Très cordialement

Françoise DAVID-SCIARA
Présidente de l'UFUTA

Contact: sciara.francoise@wanadoo.fr

Françoise DAVID-SCIARA

3 rue du paradis

86280 Saint Benoît



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

Poitiers, le 16 novembre 2011

Site : <http://www.ufuta.fr>;

Mesdames et Messieurs les Présidents, cher(e)s ami(e)s,

Depuis 2006, à la demande d'un certain nombre d'entre vous, une **journée des Présidents** nous réunit à Paris.

Madame **Carole Marine**, de la Cité des Sciences et de l'Industrie à la Villette met, comme vous le savez, gracieusement à notre disposition une salle afin de faire de cette journée un lien convivial et enrichissant.

Cette année, avec le Conseil d'Administration, nous nous proposons de nous retrouver le

mercredi 25 janvier 2012 de 10h à 16h

Ce moment de convivialité et d'échanges nous permettra de débattre de tous les sujets que vous souhaiteriez aborder. (Une liste préalable est souhaitable). Cette journée nous donnera également l'occasion d'approfondir nos actions dans l'esprit qui anime notre union.

Bien entendu, le déroulement de cette rencontre vous sera communiqué dans les meilleurs délais.

Cher(e)s ami(e)s, réservez cette date du mercredi 25 janvier 2012 afin de répondre nombreux à cette invitation importante pour notre Union.

Cordialement

Françoise David-Sciara
Présidente de l'UFUTA